

Remboursement du pass Navigo : attention aux arnaques sur Internet



A la suite de l'annonce du remboursement de la carte Navigo, des faux sites et des arnaques se multiplient sur Internet. Le site officiel et authentique, mis en place par Ile-de-France Mobilités, sera accessible en janvier. De très nombreux usagers souhaitent bénéficier de ce remboursement à la suite de la grève à la RATP et à la SNCF.

Avec Atlantico
Rédaction

Après les importantes perturbations dans les transports en Ile-de-France, des possibilités de se faire rembourser du forfait de la carte Navigo pour le mois de décembre avaient été évoquées ces dernières semaines. Malheureusement, des faux sites de remboursement ont été créés et piègent les internautes.

Ces cas et ces risques ont été évoqués par Ile-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports dans la région, ce mercredi 15 janvier.

Plusieurs signalements lui ont été faits au sujet de "l'ouverture de plusieurs faux sites internet tels que celui-ci : remboursement-navigo.fr".

Ce site copie les codes et l'apparence d'un véritable site de remboursement. L'utilisateur est invité à remplir les informations concernant ses coordonnées personnelles. La personne est également invitée à communiquer son IBAN. Certains sites récoltent donc les identités et les coordonnées bancaires des internautes.

La plate-forme officielle de remboursement n'est toujours pas activée.

Ile-de-France Mobilités a tenu à préciser qu'il n'existera qu'une "seule adresse valide" pour l'ensemble des demandes de dédommagement du passe Navigo par la RATP et la SNCF.

Ce dispositif officiel et légal sera bientôt disponible sur le site suivant :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/dedommagement-navigo/>

Le site authentique et certifié est donc "en cours de finalisation" selon Ile-de-France Mobilités. Il sera accessible et "ouvert d'ici à la fin du mois de janvier".

Il est donc important de patienter afin d'éviter d'éventuelles escroqueries.